

COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER LE CŒUR DE SAINT-CHEF DU 15 11 2022

Début de séance 18h35 fin 20h25 fin du pot de l'amitié 21h10

Présentes 32 personnes représentant 30 foyers. Jean Guy Vitupier, Président du quartier retenu professionnellement est excusé.

En préambule, Monsieur Le Maire donne quelques informations concernant notamment

- Le début de la télé-consultation

Pour pallier partiellement à la pénurie de médecins, la Mairie a mis en place au pôle médical du Grand Boutoux 88 chemin du Rivier 38890 ST CHEF en collaboration avec les deux cabinets d'infirmières une télé-consultation assistée. Le lundi matin avec le Cabinet infirmier de Corinne Armanet situé au pôle médical et le vendredi matin avec le cabinet de Pascale Boullenger situé route de Versin à côté de la pharmacie RDV 04 69 96 76 96 ou par mail mablouseblanche.fr

- Hausse coût énergie et mesures en vue d'économies

Avec une consommation égale à 2021 l'augmentation prévisible serait de 130 000€ euros
Selon les préconisations de l'état, la commune a décidée de chauffer les salles communales et écoles à 19° (peut-être à reconsidérer pour maternelles) et salles de sport à 16°

1 Co-présidence des Mômes

Jean Claude Baillaud déclare vouloir donner sa démission si aucun représentant des Mômes n'accepte de devenir co-président avec lui de notre nouveau quartier.

Constatant le faible nombre d'habitants des Mômes à cette réunion, Monsieur le Maire remercie ceux présents et explique que le regroupement des deux quartiers Hauts de ST CHEF / Les Mômes en un seul LE CHŒUR DE SAINT CHEF au niveau démocratie participative est un choix complètement assumé sans retour.

Aucun candidat ne se présente à ce moment.

Cependant, une fois la séance levée, Evelyne Tripier Mondancin s'est proposée pour représenter Les Mômes. Lors de la prochaine réunion Evelyne se présentera officiellement à l'assemblée. A ce moment là il y aura une élection, il est possible qu'il y ait d'autre(s) candidat(s) ou candidate(s)

2 Travaux voirie

Remise aux normes eaux pluviales/eaux usées. Travaux fait pendant les vacances pour éviter souci des transports scolaires qui ne peuvent pas passer par le Fayet.

Problème du non-respect des vitesses, des stationnements gênants sur les trottoirs notamment au niveau de la kiné aux Mômes (Odile Barbier). A. Drogoz répond en disant que la verbalisation existe déjà mais que malheureusement le comportement d'incivilité des gens subsiste.

Faire mieux apparaître l'existence du parking de covoiturage et autres

Le carrefour vers maison médicale IME pose souci au niveau du sens de la priorité (A Bréchet/ JC Coppard). P. Jugnet, précise que le panneau bleu donne le sens de la circulation et ne fait pas perdre la priorité aux voitures qui viennent du Rivier sur ceux qui viennent de La Chapelle.

P. Demarseille soulève alors le souci de la priorité jamais respectée de la rue qui sort vers chez Jo Gulliet sur la rue de l'abbatiale. Avec le trottoir installé depuis peu, les voitures qui sortent de la rue auront plus de visibilité et donc pourront SANS DOUTE ?? plus prendre cette priorité.

3 Bâtiments

Au niveau du café de la mairie, pour l'instant beaucoup de travail administratif pour entreprendre travaux réfection façade, terrasse en 2023. Des cellules commerciales et appartements devraient voir le jour.

Dans l'ancienne salle d'exposition devraient voir le jour de boutiques éphémères.

4 Aménagements

Au pôle médical pose d'un banc devant le cabinet des infirmières, qui trouvent que l'idée est bonne.

Salissures pigeons : calamité pour le Bourg. Une campagne avec introduction de faucons dans les greniers sera reconduite courant Janvier 2023. Brigitte Volta propose la création d'un pigeonnier pour attirer les pigeons et au fur et à mesure éviter leur reproduction en détruisant leurs œufs. Le Dr Billard précise que si on secoue les œufs, ils ne sont plus bons. A Drogoz et d'autres ne sont pas convaincus que la création d'un pigeonnier serait la solution définitive.

Respect cahier des charges toitures : Brigitte Volta demande à ce que soit vérifié par rapport à la norme imposée dans le bourg, du type de tuiles posées sur la toiture de l'ex maison Guilpain au-dessus bureau tabac.

Jardins des Oules : Ce jardin a été nettoyé mais pourquoi si pas ouvert ?

Calvaire situé au carrefour du Marchil : Egalement à nettoyer.

Ancien cimetière, donne à certains endroits l'effet d'être en partie abandonné. (mini éboulement) Il est impératif de voir les travaux à faire. A Drogoz confirme.

Vielles tombes : Dommage que certaines tombes ne soient pas entretenues par les proches des défunts. La Mairie ou des bénévoles ne peuvent pas les entretenir sans l'accord des propriétaires Voir comment les contacter.

Toilettes publiques dans le Bourg : La réflexion est toujours d'actualité. En rénovant le café de la mairie, il était envisagé de les mettre sous la terrasse ; mais après étude technique c'est impossible car la hauteur est trop faible et il faudrait buser le canal.

Le projet est reporté maintenant dans l'angle de la place du Doyenné.

Réhabilitation des HLM des Mômes : Démolition et reconstruction à l'initiative Alpes Isère Habitat ex OPAC. La commune en a profité pour racheter 1105 m² pour agrandir place, parking, cellules commerciales ou prestations services.

Eclairage du stade des Mômes : il reste éclairé même s'il n'y a plus de joueurs.

Les Co-présidents du foot ont été avertis, ils feront le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus.

De plus, les habitants de l'Illud dénoncent les bruits de jeunes faisant la fête à des heures indues.

Les Co-présidents précisent que ce ne sont pas forcément des footballeurs. Il a été conseillé aux plaignants de contacter la gendarmerie la nuit, et en journée de s'adresser au policier municipal tel 06 42 76 31 46

Abri bus vers ex Ballet croisement route de Versin et route de Chamont : Pascal Jugnet confirme qu'un abri bus va être posé.

Rue Pierre Grataloup, Il est proposé d'éteindre une lampe sur deux. Après vérification, techniquement cela est possible. Reste à connaître le coût de la modification. Devis en-cours.

La prochaine réunion de notre quartier aura lieu courant avril 2023.

Une convocation sera déposée dans les boites aux lettres de tous les habitants du quartier.

Vous pouvez me contacter par mail : p.guyon@saint-chef.fr